

<i>Commune d'Auberives sur Varèze</i>	ASSOCIATIONS Loi du 1 ^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association	
---	---	---

Dossier simplifié demande de subvention

POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION EGALE OU INFÉRIEURE à 1 000 €

(Téléchargeable sur le site www.auberives-sur-vareze.fr)

Nom de l'association : -----

☞ Veuillez cocher la case correspondant à votre situation :

Première demande

Renouvellement d'une demande

LISTE DES DOCUMENTS A FAIRE PARVENIR DE MANIERE IMPERSONNELLE A :

Mairie

2 rue des Ecoles

38550 AUBERIVES SUR VAREZE

Les dossiers sont à remettre pour le 30 avril de l'année en cours au plus tard

I. Présentation de l'association

1) Renseignements administratifs de l'association

Nom de l'association :

.....

Sigle:

Adresse de son siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Courriel : Adresse site internet :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre association (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle) :

Identification du représentant légal de l'association (le président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Identification de la personne chargée d'établir le présent dossier de subvention

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ? oui non

2) Renseignements concernant l'objet général de l'association

(Description de l'association et de son projet)

Objet social de l'association :

.....

Public concerné :

.....

L'ensemble des actions menées : -----

Nombre d'adhérents de l'association :
(À jour de la cotisation statutaire au 31 décembre de l'année écoulée)

Moyens humains de l'association : (A fournir à titre indicatif.)
(Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée.) : -----

Liste des pièces à fournir :

Pour une première demande :

- Le numéro d'inscription au répertoire national des association (RNA) ou le numéro de siret : -----
- La constitution du bureau
- Un relevé d'identité bancaire portant une adresse correspondant à celle du numéro de SIRET
- Une copie des statuts, des comptes approuvés du dernier exercice clos, et le cas échéant du rapport du commissaire aux comptes ainsi que du plus récent rapport d'activité approuvé.

Pour un renouvellement :

- Une copie des statuts, des comptes approuvés du dernier exercice clos, et le cas échéant du rapport du commissaire aux comptes ainsi que du plus récent rapport d'activité approuvé.
- En cas de changement depuis la précédente demande : une copie des nouveaux statuts ainsi que de la liste du nouveau bureau.

Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Au compte bancaire ou postal de l'association :

Nom du titulaire du compte : -----

Banque ou centre : -----

Domiciliations : -----

Code banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

II. Budget prévisionnel simplifié

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice.

Exercice

Date de début :

Date de fin :

CHARGES	MONTANT (2) EN EUROS	PRODUITS (1)	MONTANT (2) EN EUROS
60 - Achat		70 - Participation	
Fournitures d'activités		Adhérents	
Fournitures d'entretien		Activités	
Divers			
61-62 Services extérieurs		74- Subventions	
Publicité		Etat	
Locations		Conseil Régional	
Entretien et réparation		Conseil Général	
Assurance		Commune	
Documentation		C.A.P.F.	
Divers (frais postaux, tél.)		Autres :	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes			
64- Charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Rémunération des personnels		Dont cotisations	
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65- Autres charges de gestion courante			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

L'association sollicite une subvention de€

Je soussigné(e),
(Nom et Prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,

Fait à

Le